

Etang z'abricots Ecomobile



ILS L'ONT FAIT



PLAN DE DEPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES (PDIE) DE LA ZAC ETANG Z'ABRICOTS A FORT-DE-FRANCE



Martinique
Fort-de-France (972)

Bénéficiaires

- Syndicat Mixte d'Electricité de la Martinique (SMEM)
- Caisse Générale de Sécurité sociale de la Martinique (CGSS)
- Direction Régionale du Service Médical (DRSM)
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- ORANGE
- Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS)
- Services des douanes

Partenaires

- ADEME Martinique
- Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)
- Compagnie Foyalaise du Transport Urbain (CFTU)
- CCI Martinique (CCIM)
- Conseil régional Martinique
- Conseil général Martinique
- MADININAIR

Coût (HT)

Coût bureaux d'études : 84, 2k€

Financement :

- ADEME : 84,2k€
- Autres financeurs : Les entreprises (affiches, cocktails...)

Bilan en chiffres

- 7 entreprises engagées
- 476 salariés

Date de lancement

2012

Pourquoi agir

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est l'établissement public qui participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, l'énergie et du développement durable. Sa Direction Régionale en Martinique accompagne la mise en place de plans de mobilité sur le territoire. En 2012, elle initie un Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) dans la zone d'activités de l'Etang Z'abricots, à Fort-de-France, pour en améliorer l'accessibilité.

En Martinique, les transports routiers représentent plus de 40% de la dépense énergétique finale régionale et plus du tiers des émissions de CO₂ (données OMEGA 2015). Ils correspondent pour près de 80% à du transport de voyageurs, basé sur un usage ultra-majoritaire de la voiture particulière (90%). Cet usage normalisé de la voiture particulière engendre la congestion des principaux axes routiers et entrées des centres urbains, la saturation des parkings des zones d'activités et la dégradation de la qualité de l'air. De plus, l'augmentation du prix du carburant fait peser des frais de transport de plus en plus lourds sur le budget des entreprises et de leurs salariés.

Dans ce contexte, l'ADEME Martinique incite les entreprises et collectivités à développer des plans de mobilité, et en particulier des Plans de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) dans les zones d'activités. En 2011, la zone d'activités (ZAC) de l'Etang Z'abricots est identifiée par l'ADEME et la CCIM (Chambre de Commerce et d'industrie) comme cible pertinente pour le lancement d'une démarche PDIE. Située en bordure littorale de l'agglomération de Fort-de-France sur plus de 50 hectares, la zone d'activités regroupe logements, centres d'affaires, entreprises, administrations et un port de plaisance. C'est un quartier récent, enclavé et difficilement accessible : entrée-sortie unique, embouteillages à la sortie de la zone, parkings saturés...

Les démarches PDIE visent à l'amélioration des conditions de déplacements des salariés, dans leurs déplacements domicile-travail et professionnels. La réalisation d'un pré-diagnostic en 2012 confirme la pertinence de la mise en œuvre d'une telle démarche pour la ZAC de l'Etang Z'abricots, ainsi que la volonté des établissements de la zone d'y participer. De par son envergure, le PDIE de la ZAC officiellement lancé en 2012, est une première au plan régional. La coordination du projet pilote est assurée par l'ADEME Martinique, en l'absence de structure commune.

Présentation et résultats

L'ADEME Martinique et la CCIM sont à l'origine du projet de PDIE de la zone d'activités de l'Etang Z'abricots. En 2012, l'ADEME confie le pré-diagnostic d'accessibilité à un bureau d'études. Des réunions de restitution sont organisées avec les onze entreprises sollicitées lors du pré-diagnostic.

En 2013, en l'absence de structure rassemblant les différentes entreprises, l'ADEME Martinique décide de coordonner le pilotage du projet. Elle finance entièrement une étude de mobilité ainsi qu'une formation de référents écomobilité « comment mettre en place un plan d'écomobilité au sein de son établissement ? » en 2014. Suite à cette formation, un plan d'actions est validé par les six entreprises volontaires (SMEM, CGSS, DRSM, Douanes, CNFPT, Orange) et leurs partenaires (Conseil régional, Conseil général, CACEM, CFTU, CCIM).

Afin d'accompagner la mise en œuvre du plan d'actions la première année, l'ADEME s'est engagée à financer un bureau d'études spécialisé. Depuis septembre 2014, un certain nombre d'opérations ont été menées :

- un forum mobilité (information voyageurs réseau Mozaik par la CFTU, exposition sur les effets du transport sur la qualité de l'air par Madininaïr) lors de la semaine de la mobilité 2014 ;
- la production d'un kit de mobilité en 500 exemplaires ;
- le lancement d'une opération de covoiturage sur trois mois fin 2014. Parmi les 400 salariés concernés par le PDIE, 35 se sont inscrits à cette opération, soit 9 % des effectifs. 80 % des personnes ayant expérimenté le covoiturage durant cette période ont souhaité continuer par la suite ;
- l'organisation d'un challenge de la mobilité le 5 février 2015, auquel 18 personnes ont participé, soit 5 % des salariés ;
- l'essai de Vélos à assistance électrique lors de la semaine de la mobilité 2015 (68 volontaires).

Une réunion d'échanges entre les référents et les partenaires en 2015 a été l'occasion de faire le bilan de la démarche, d'intégrer la DJSCS au projet (76 salariés) et de décider des actions prioritaires à mener pour 2015-2016. Une réunion a eu lieu sur le transport à la demande, un conseiller en mobilité a été nommé à la CACEM afin d'accompagner les entreprises, un diagnostic PDIE a été mené dans la zone franche de Dillon voisine de la ZAC Etang Z'abricots afin de mutualiser les projets (navette entre le TSCP et les 2 zones...).

Facteurs de reproductibilité

La démarche de PDIE de la ZAC Etang Z'abricots est inédite en Martinique, par la taille de la zone ciblée (50 hectares), le nombre d'établissements (7) et de salariés concernés (476). Elle a bénéficié de l'appui de ses partenaires afin de se développer. Aussi, la désignation de référents, qui ont bénéficié d'une formation spécifique en 2014, a constitué une étape indispensable en vue de déployer le PDIE au sein des établissements et de le pérenniser dans le temps.

“ Le covoiturage est une bonne manière de revenir à des principes de solidarité, de communication, on échange des idées, on se trouve des goûts communs ! Dans le bus aussi : à force, nous nous connaissons, ça crée des liens !

Murielle VADO, formatrice chez Orange

Nous allons refaire le challenge mobilité car c'est important de nous mobiliser contre les émissions de gaz à effet de serre. Nous attendons avec impatience de savoir comment les liaisons avec le TSCP vont être pensées, notamment au niveau du pont de Chateaubouef.

Audrey JEAN-JACQUES

Référente Carbone, conseillère formation au CNFPT

Focus

Le pré-diagnostic de la zone d'activités (ZAC) de l'Etang Z'abricot a été effectué début 2012, à la demande de l'ADEME Martinique. Cette étape a permis de prendre connaissance de l'environnement de la ZAC et de garantir l'utilité du PDIE. En effet, onze établissements de la zone, représentant 685 salariés, se sont portés volontaires pour des entretiens individuels. Sur ces onze établissements, neuf ont participé à l'enquête mobilité de 2013 et six ont intégré le PDIE en 2014. L'étape de pré-diagnostic constitue ainsi un moyen intéressant pour sensibiliser et mobiliser différents acteurs autour d'un plan de mobilité.



Plan de la ZAC Etang Z'abricots

POUR EN SAVOIR PLUS

■ Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr/expertises/mobilite-transports/

■ Le site de l'ADEME en Martinique : www.martinique.ademe.fr

CONTACTS

■ Anabelle Vigilant
Ingénieur approches territoriales (Climat-Air-Energie, Transports-Mobilité, Aménagements Observation) à l'ADEME Martinique
Tél : 05 96 63 10 51
anabelle.vigilant@ademe.fr

■ ADEME Direction régionale de Martinique
Tél : 05 96 63 51 42
ademe.martinique@ademe.fr



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

